



Compte-rendu du conseil d'école **du 14 novembre 2022 :**

Composition du conseil d'école :

- M. Spitz, Mme Laustriat, Mme Robert, Mme Grosse-Ben Aouali, M. Hue, Mme Miala, Mme Bonnet-Thiebaut et Mme De Malleray, parents d'élèves.
- Mme Havé, directrice, Mme Michel, Mme Usché, Mme Djadel, Mme Hill, Mme Klein, Mme Pinault, Mme Franchini, Mme Herzog, Mme Albiez, Mme Loos et Mme Bouyssi, enseignantes.
- Mme Dreyssé, conseillère municipale.
- M. Hoyon, responsable périscolaire de site.
- M. Burck, animateur périscolaire.

1. Fonctionnement du conseil d'école.

Mme Havé rappelle le rôle et les engagements des membres du conseil d'école en faisant lecture du règlement intérieur du conseil d'école.

La question de l'horaire auquel commencent les conseils d'école est posée ; il est convenu que les prochaines séances soient maintenues à 17h30, avec acceptation d'un retard éventuel des participants.

2. Organisation pédagogique de l'école.

L'école élémentaire Sainte-Aurélie compte actuellement 13 classes. 10 classes ordinaires accueillant 260 élèves, une unité accueillant les élèves allophones (UPE2A), une unité accueillant des élèves relevant du champ du handicap (ULIS) et un regroupement d'adaptation (RA).

- Salle 1 : CE1 : Mme Hill et Mme Woelffel
- Salle 2 : ULIS : Mme Loos
- Salle 5 : CP : Mme Lang
- Salle 7 : CM2 : Mme Bouyssi
- Salle 8 : CE1 : Mme Michel
- Salle 11 : CE2 : Mme Herzog et Mme Rabemananjara
- Salle 12 : CM1 : Mme Franchini
- Salle 14 : CM1 : Mme Pinault
- Salle 15 : CE2 : Mme Djadel
- Salle 16 : CP : Mme Klein
- Salle 4 : CM2 : Mme Albiez
- Salle 10 : UPE2A : Mme Usché
- Salle RASED : RA : Mme Valence

RASED

Le regroupement d'adaptation est pris en charge par une maîtresse E. Mme Valence intervient à l'école élémentaire Sainte-Aurélie le matin et à l'école élémentaire Finkwiller l'après-midi.

Mme Violla, psychologue scolaire, intervient avec l'autorisation des parents pour faire des bilans psychologiques et scolaires individuels, et rencontrer les parents. Son bureau est dans la salle RASED au 1er étage entrée A.

Pour information, Mme Hill est en mi-temps annualisée cette année, elle sera absente à compter du 03/02/2023, une enseignante fera le relais à compter de cette date.

Monsieur Spitz propose de renvoyer à la DSDEN la « motion RASED » élaborée par les parents d'élèves et l'équipe enseignante, et votée à l'unanimité au conseil d'école du 8 mars 2022. L'assemblée est favorable au renvoi de cette motion.

3. Bilan financier de la coopérative scolaire 2021/2022.

Au 31 août 2021, le solde sur le compte de la coopérative est de 1178,45 €.

Au 31 août 2022, le solde sur le compte de la coopérative est de 5 186,47 € grâce à notamment :

- 750 € de bénéfices issus de la vente de miel et de fromage
- 2424,25 € de dons de la fromagerie Laiterie
- 473 € de bénéfices issus de la vente des photos de classes
- 500 € de bénéfices de la fête de l'école.

Avec la coopérative scolaire, chaque classe a bénéficié de 200 € mis à profit pour financer des sorties, des ateliers pédagogiques, des petits achats de bricolage...

Chaque classe a bénéficié également d'une entrée au MAMCS (20€/classe). La coopérative permet également de faire appel à des interprètes lors des équipes éducatives.

Actions et temps forts prévus en 2022/2023 :

- Ventes de gâteaux avec un roulement par classe : la première vente de l'année a permis de recueillir 250 €. L'ensemble des bénéfices sera reversé aux coopératives de classe et permettra de financer les sorties.
- Vente du Journal de l'école : le prix du journal a été voté par les élèves contributeurs et est fixé à 20 centimes. Pour ce projet, les élèves volontaires se réunissent le vendredi midi, pendant 1h. Mme Havé rappelle l'engagement nécessaire des enfants. En effet, il n'y a que 14 postes informatiques pour 30 élèves inscrits, il est donc nécessaire de préparer en amont les articles et de s'investir dans le projet.
- le 01/12/2022 : fête de Noël organisée sur la place Sainte-Aurélie par la ville de Strasbourg en partenariat avec des associations de quartier notamment. Les parents élus tiendront un stand à cette occasion, l'organisation est à prévoir sur le déroulé de cette action.
- le 10/03/2023 : vente de miel et de fromage.
- le 23/06/2023 : fête de fin d'année. Le souhait de tenir un stand Barbecue a été évoqué par les parents élus. Le principe fort réside en ce que les parents organisent et tiennent ce stand, de sorte que cela ne pèse pas sur l'équipe enseignante. Dans cette optique, il a été décidé que la préparation de la kermesse démarrerait dès le début d'année 2023. Une première réunion se tiendra à cet effet le 23 janvier 2023 de 18h à 19h en salle des maîtres avec la directrice.

4. **Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2022/2023.**

Le projet de l'école cette année est MA TRACE-NOS TRACES. Il est en lien avec le projet de végétalisation de la cour de l'école, le printemps de l'écriture, le projet avec l'ASTU et la thématique d'École et Cinéma.

Dans le cadre de cette thématique auront lieu :

- le prix du livre Sainte-Aurélie, avec un vote au mois de juin 2023
- des visites/parcours au MAMCS
- l'intervention de 3 artistes (2 plasticiens et 1 illustratrice) dans 5 classes
- le projet École et cinéma.

Une après-midi sportive a eu lieu en octobre, les retours sont positifs tant du côté des enseignantes que de celui des élèves.

8 classes assisteront au spectacle « Y aura t-il de la dinde à Noël ? » à l'Espace K en novembre.

Le cycle natation pour les CP, les CE1 et les ULIS aura lieu en janvier-février le lundi et le vendredi à la piscine de la Victoire. Il est nécessaire d'avoir des parents accompagnateurs ayant l'agrément pour que les séances de natation aient lieu.

Quelques projets de classe parmi tous les projets prévus cette année :

Projets Classes CP :

Salles 5 et 16 :

Projet École et Cinéma.

Sensibilisation à l'équilibre alimentaire par l'intervention de nutritionnistes et l'organisation de petits déjeuners avec les élèves et leurs parents/accompagnants.

Salle 16 : Sorties à la ferme Bussière.

Projets Classes CE1 :

Salles 1 et 8 : Projet École et Cinéma.

Salle 1 : Visite de la Laiterie : chants & musiques électroniques, présentation aux parents en janvier. Intervention d'Emmaüs sur la thématique du réemploi, sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Projets Classes CE2 :

Salle 15 :

Réalisation d'un herbier sous forme de gravure avec une illustratrice dans le cadre d'un projet ACMISA.

Sorties à la ferme Bussière.

Intervention d'Emmaüs sur la thématique du réemploi, sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Semaine d'escalade.

Salle 11 :

Projet Ecole et Cinéma.

Projet Acmisa avec une plasticienne.

Projets Classes CM1 :

Salles 12 et 14 : intervention « Eurovoyageurs ».

Salle 12 :

École et Cinéma.

Salle 14 :

Semaine d'escalade.

Projets Classes CM2 :

Salles 4 et 7 :

Cycle Judo à l'ASPTT.

Visite du Mémorial Alsace-Moselle.

Rencontre avec Ginette Kolinka, rescapée des camps.

École et Cinéma.

Salle 4 :

Projet sur le thème de la liberté des droits entre les citoyens avec l'appui de l'association strasbourgeoise l'ASTU, association citoyenne interculturelle. Un travail sera mené dans un premier temps autour de l'antisémitisme, puis autour du sexisme et du racisme. Dans cette perspective, les élèves iront visiter l'Espace Égalité à Strasbourg, une exposition sur l'égalité filles/garçons, le musée Judéo Alsacien de Bouxwiller, des lieux de culte ainsi que le mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck.

Laiterie : découverte du lieu, construction d'instruments de musique et concert.

Projet Lire la ville avec un plasticien.

Salle 7 :

Projet Acmisa avec une plasticienne.

Projet classe ULIS :

Projet Lire la Ville avec un plasticien.

Projet École et Cinéma.

5. Présentation du protocole Phare.

Il s'agit d'un protocole de lutte contre le harcèlement. L'idée est de réfléchir, en équipe, à la gestion et au suivi de la prise en charge de ce type de situation afin de construire un plan de prévention (Comment-Qui-Pourquoi ?).

La moitié de l'équipe enseignante est déjà formée, l'autre moitié sera formée cette année. La présentation définitive de ce plan de prévention est reportée au 2^{ème} conseil d'école.

6. Présentation du périscolaire / ville.

Sensibilisation au jeu « Touche-fesses » qui se déroulerait occasionnellement dans la cour de récréation avec des élèves de CP et de CE1. Les enseignantes de ces niveaux n'ont encore rien observé mais des élèves ont évoqué cette pratique.

Sur le temps de restauration, souhait de mettre prochainement en place un temps qui permettra aux enfants de mettre des mots sur leurs émotions. L'idée est de le proposer une fois par semaine et pour tous les niveaux, également pour ceux qui déjeunent aux Compagnons du devoir.

Comment se déroule la cantine ?

Actuellement, 46 enfants, dont le repas est « standard », se rendent aux Compagnons du devoir pour y déjeuner. Un roulement est effectué de sorte à y

emmener un groupe d'enfants différent toutes les 3-4 semaines. Le déplacement se fait à pieds avec une équipe fixe d'animateurs : Manon, Joëlle, Sarah et Mathias.

Il est à noter quelques désagréments soulevés régulièrement par les élèves qui déjeunent sur ce site : temps alloué au déplacement qui ne permet pas de profiter du temps récréatif, punitions collectives fréquentes, manque de propreté. Monsieur Hoyon a pris note de ces remarques et fera un point sur ces sujets avec les animateurs.

Par ailleurs, il est à préciser que la quantité du repas a été revue à la hausse.

7. Bâti scolaire et gestion des locaux.

Une entreprise doit intervenir le 15 novembre 2022 pour remplacer la pompe de relevage des toilettes élèves situées dans la cour.

Travaux demandés :

- Installation d'une lumière dans la descente de l'escalier menant au bâtiment annexe.
- Remplacement des robinets des sanitaires élèves par des boutons poussoirs.
- Asservissement des portes coupe-feux vers la centrale SSI.
- Remplacement de la pompe défectueuse dans le local de chauffage.
- Rénovation de l'Annexe pour avoir des salles supplémentaires.

Madame Dreyssé indique :

- que les travaux pour l'Annexe ne sont pas prévus.
- qu'une étude de faisabilité du bâtiment principal sera réalisée en 2023. Elle s'engage à apporter des éléments concrets sur cette étude au prochain conseil d'école. Par ailleurs, les membres du conseil d'école expriment le souhait et la nécessité de participer à cette étude.

Questionnement autour de la salle du presbytère : rénovée et manifestement aux normes, peut-elle servir aux interventions extérieures notamment ?

8. Les abords de l'école.

Ce point sera abordé au prochain conseil d'école.

Madame Dreyssé indique toutefois qu'une réunion de concertation pourra être organisée courant janvier/février 2023 avec les services techniques de la ville pour aborder ce sujet.

9. Les cours de religion.

Du fait du concordat en Alsace-Moselle, des cours de religion sont dispensés par des intervenants extérieurs. Un choix a été proposé aux familles pour que les élèves puissent découvrir la religion catholique ou protestante. Les élèves qui ne suivront pas ces cours assisteront aux cours de morale dispensés par les enseignantes.

Une présentation des programmes dispensés lors des cours de religion par les intervenants pourrait être envisagée.

Compte-rendu rédigé par Mme Grosse-Ben Aouali et Mme Laustriat,
représentantes des parents d'élèves et Mme Herzog, enseignante.